



## Engagement de l'ACE à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le secteur de l'électricité au Canada



Canadian  
Electricity  
Association

Association  
canadienne  
de l'électricité

L'Association canadienne de l'électricité (ACE) est résolue à travailler en collaboration avec ses entreprises membres dans l'ensemble du pays pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans le secteur de l'électricité.

### Le parcours de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Les avantages que procure un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif sont bien connus et documentés. Les faits sont clairs : non seulement il s'agit de la bonne chose à faire, mais aussi les entreprises soucieuses d'assurer l'EDI sont plus novatrices, disposent d'un effectif très mobilisé et responsabilisé et ont de chances de réussir. En outre, ces entreprises offrent un environnement de travail sécuritaire sur le plan psychologique, notamment une culture de travail qui est ouverte aux idées nouvelles, respecte des points de vue différents et favorise un sentiment d'appartenance des employés à leur milieu de travail. Ces éléments aident les entreprises à attirer des employés, à les fidéliser ainsi qu'à améliorer leur satisfaction, leur bien-être, leur sécurité et leur productivité.

À l'instar de nombreux autres secteurs économiques au pays, le secteur canadien de l'électricité ne ménage aucun effort sur le front de l'EDI. Le secteur fait des progrès pour ce qui est d'attirer et de fidéliser des employés issus de la diversité et de leur donner une visibilité, mais il y a encore place à l'amélioration.

Les membres du Comité des ressources humaines de l'ACE, en l'occurrence des cadres supérieurs dans le domaine, s'efforcent collectivement de faire avancer les expériences et les résultats dans le secteur en ayant recours à différentes méthodes, entre autres la mise en commun des pratiques exemplaires et l'évaluation des progrès accomplis par rapport aux normes mondiales.

Dans une perspective d'avenir, afin de soutenir la transformation rapide du secteur et de répondre aux attentes d'une société en constante évolution, nous devons résolument faire progresser l'EDI dans nos milieux de travail. En sa qualité d'association industrielle nationale représentant les intérêts de tous les éléments de la chaîne de valeur de l'électricité, l'ACE se fait un devoir de collaborer avec ses membres pour atteindre les objectifs d'EDI et répondre aux besoins de demain.

## Engagement de l'ACE à faire progresser l'EDI dans le secteur de l'électricité

Pour aider ses membres à créer un milieu de travail dans lequel le personnel éprouve un sentiment d'appartenance, l'ACE travaillera de concert avec eux pour établir et renforcer un secteur où l'équité, la diversité et l'inclusion font partie intégrante de leur stratégie d'affaires. Dans la poursuite de cet objectif, elle est résolue à axer ses efforts sur les cinq mesures suivantes au cours des cinq prochaines années, soit de 2020 à 2025 :

- Promouvoir une culture de travail inclusive : Les membres de l'ACE reconnaissent le rôle essentiel que joue l'inclusion dans un programme d'EDI efficace. L'Association collaborera avec ses membres pour proposer des stratégies globales visant à promouvoir une culture de travail inclusive et, entre autres, à offrir aux employés un milieu de travail sécuritaire sur le plan psychologique.
- Mettre l'accent sur le talent et l'égalité des chances : Les membres de l'ACE sont conscients de l'importance de recruter des personnes de talent, de les fidéliser et d'assurer la relève en évitant toute discrimination et tout préjugé. L'Association collaborera avec ses membres pour favoriser la mise en commun des pratiques exemplaires se rapportant à l'ensemble du parcours professionnel des employés pour contribuer à créer un effectif qui soutient l'égalité des chances ainsi que la reconnaissance et l'élimination des obstacles systémiques comme le racisme, les préjugés et les pratiques discriminatoires.
- Promouvoir la participation au sein de la collectivité : Les entreprises membres de l'ACE sont conscientes de l'importance de participer activement aux collectivités où elles exercent leurs activités et d'établir des relations fructueuses avec les organismes communautaires. L'Association favorisera la mise en commun des connaissances et de l'information sur les efforts de participation à la collectivité partout au pays ainsi que la promotion des activités de sensibilisation du public menées par le secteur dans le domaine de l'EDI.
- Appuyer l'éducation et la sensibilisation : Les entreprises membres de l'ACE savent pertinemment que l'éducation joue un rôle primordial dans la lutte contre les préjugés inconscients, les stéréotypes et les autres obstacles à la réalisation des objectifs d'EDI. L'Association appuiera les initiatives d'éducation et de sensibilisation internes et externes de ses membres en facilitant l'accès à des ressources éducatives, à des spécialistes et à d'autres plateformes d'apprentissage.
- Promouvoir un approvisionnement durable : Les membres de l'ACE peuvent être des porte-parole progressistes pour faire connaître les moyens permettant d'intégrer davantage l'EDI dans les chaînes d'approvisionnement. À cette fin, l'Association collaborera avec eux pour les aider à trouver des stratégies qui leur permettront de prendre en compte les concepts d'EDI dans leurs décisions en matière d'approvisionnement et le choix de leurs fournisseurs.

## Mesures prévues pour concrétiser cet engagement

Afin d'appuyer la mise en œuvre des mesures susmentionnées, l'ACE prendra les moyens suivants :

- Établissement d'une communauté de pratique « numérique » : L'ACE établira une nouvelle communauté de pratique « numérique » pour l'EDI pour favoriser une mise en commun efficace de l'information, des stratégies et des analyses de ses entreprises membres et renforcer ainsi leurs initiatives respectives dans le domaine.
- Établissement de partenariats : L'ACE établira des partenariats stratégiques avec des organisations externes et d'autres spécialistes pour combler les lacunes particulières se rapportant aux mesures susmentionnées grâce à une recherche ciblée, à la définition d'approches stratégiques et à l'élaboration de documents d'orientation.
- Normalisation de la mise en commun des pratiques exemplaires : L'ACE élaborera une approche normalisée pour la mise en commun des pratiques exemplaires à l'échelle de l'organisme afin de cerner les meilleures approches et de bien les faire connaître à ses membres.
- Faire valoir les efforts déployés par l'industrie : L'ACE élaborera et mettra en œuvre une stratégie pour communiquer les progrès accomplis par l'industrie sur le front de l'EDI et en faire la promotion auprès de diverses populations partout au pays.

L'ACE présentera chaque année au conseil d'administration, aux fins d'information et de discussion, un rapport faisant état des progrès accomplis dans la concrétisation de son engagement à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion dans le secteur de l'électricité au Canada.

**Approuvé par :** Conseil d'administration  
Le 26 novembre 2020

Pour plus d'informations, veuillez contacter:  
[info@electricity.ca](mailto:info@electricity.ca) | [www.electricite.ca](http://www.electricite.ca)



Canadian  
Electricity  
Association

Association  
canadienne  
de l'électricité